



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2026

Référence :
2026-06-05-02

Objet de la délibération :
**Approbation du procès-
verbal de la séance du 29
avril 2026**

Membres élus	19
Membres en fonction	19
Membres présents	17

Vote à main levée
Pour : 19
Contre :
Abstention :

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Sous-Préfecture de
Mulhouse

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin à 18H00, le Conseil Municipal de la Commune de Landsers, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Daniel ADRIAN, Maire.

Présents : ADRIAN Daniel, CONRATH Roger, FERFLAMM Martine, GERBER Catherine, HELDER Marion, KOCH Patrick, LE CAM Nicolas, LETOUBLON Olivier, MERCIER David, MIHELIC Sandie, PREAU Françoise, PUGIN Eric, REIBER Alain, SUTTER Michel, TISSERANT Nathalie, WURTZEL André, ZINGLE Mireille.

Excusées représentées :

Mme BARTHELEMY Carine donne procuration à Mme ZINGLE Mireille
Mme KEMPF Charlène donne procuration à M. LE CAM Nicolas

A été nommé secrétaire : DEMARK Hervé, Directeur général

Objet de la délibération : Approbation du procès-verbal de la séance du 29 avril 2026

Le procès-verbal de la séance du 29 avril 2026 est lu et adopté à l'unanimité.

Pour copie conforme et certification du caractère exécutoire de la présente délibération à compter du 6 juin 2026

Le Maire
Daniel ADRIAN



Le secrétaire
Hervé DÉMARK